

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1421

présenté par
Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 45

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de leur »,

les mots :

« d'une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.